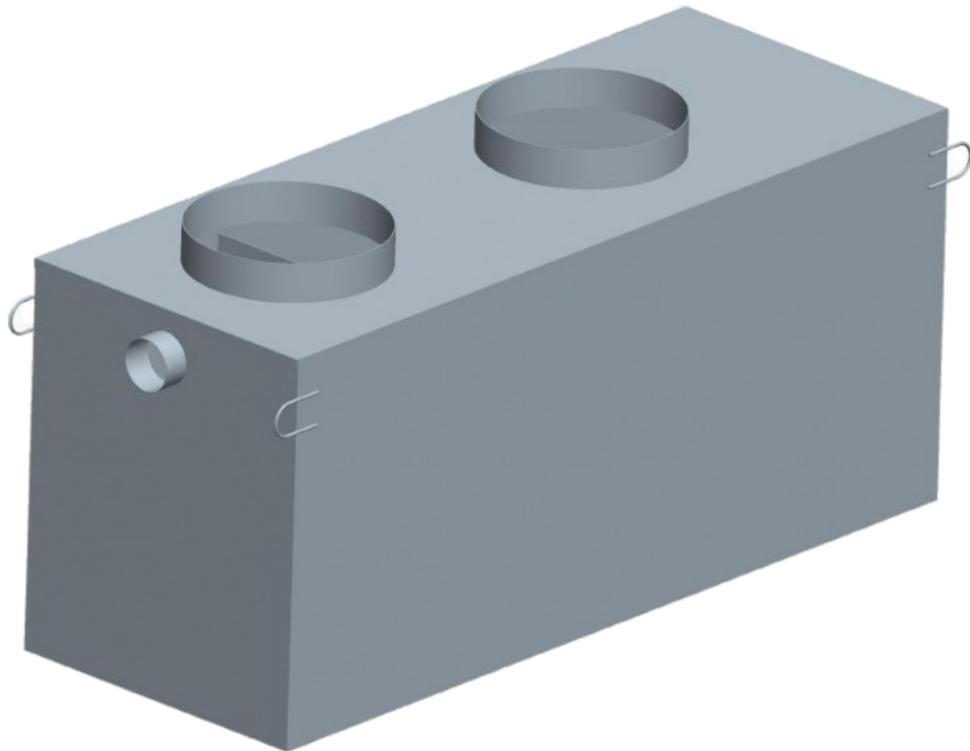


# BIX

## Séparateurs à Graisses et Fécules



**OBIO ENVIRONNEMENT**

621 Allée des mésanges - 77190 Dammarie-les-Lys

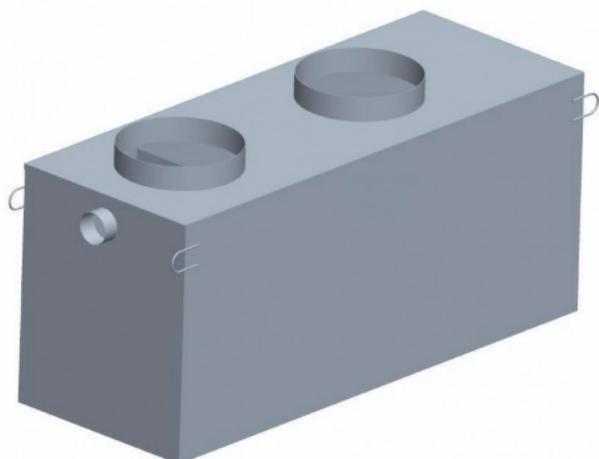
[info@obio-environnement.com](mailto:info@obio-environnement.com)

01 64 79 14 22



*Recevez le catalogue à domicile*

# SÉPARATEURS DE GRAISSES AVEC DÉBOURBEUR AMORCES DE CHEMINÉES EN INOX



**GARANTIE 20 ANS  
CONTRE LA CORROSION**

## DÉFINITION TECHNIQUE :

Un séparateur de graisses est un appareil destiné à séparer et stocker les matières solides, les graisses et les huiles d'origine animale et végétale contenues dans les eaux ménagères.

Une zone débourbeur V100 est intégrée dans chaque appareil.

Les appareils SIMOP sont conformes à la norme NF EN 1825-1 et bénéficient du marquage CE.

La capacité de rétention des graisses est de 40 l/s

Fabrication en acier inox 304 L (EN 1.4307)

Équipé en série d'un support pour détecteur de niveau de graisses.

Implantation enterrée, avec possibilité de fabrication sur chantier (nous consulter).

Amorce(s) de cheminée (diamètre 60, hauteur 120 mm) sans couvercle(s), le système de rehausse(s) et le couvercle selon EN 124 sont hors fourniture SIMOP.

## INSTALLATION :

Respecter les préconisations des fiches de pose P108 et P109. Pour la ventilation voir la notice C010.

## UTILISATION :

Concernant les petites collectivités et les installations professionnelles, cuisines collectives, restaurants, l'obligation de poser des séparateurs de fécules résulte du règlement sanitaire départemental type et du code de la santé publique.

Pour les industries agro-alimentaires, il est indispensable de transmettre le CCTP d'un bureau d'études technique pour établir le dimensionnement d'un appareil adapté.

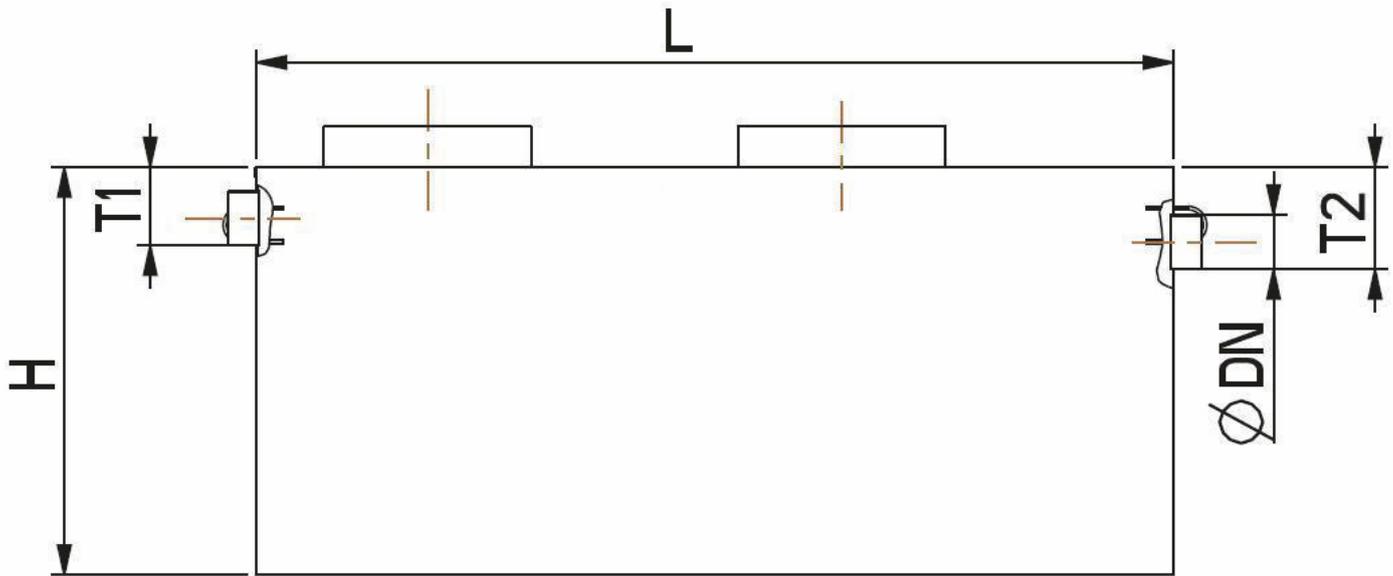
## ENTRETIEN :

Il convient de contrôler, vidanger et nettoyer régulièrement le séparateur, l'attention est attirée sur la nécessité de se conformer aux réglementations nationales ou locales concernant l'enlèvement des déchets. Il convient de déterminer la fréquence des contrôles, vidanges et nettoyage en fonction de la capacité de stockage de graisse et de boues du séparateur et selon l'expérience opérationnelle. Sauf spécification contraire, il convient de vidanger le séparateur, de le nettoyer et de le remplir en eau claire au moins une fois par mois, et de préférence, tous les 15 jours. (Norme EN 1825-2)

## EXTRACTION A DISTANCE :

Voir la fiche AIX

## Dimensions



Référence amorce de cheminée	Taille nominale	Vol. déboureur	Vol. séparateur	Rét. graisses (l)	Longueur (L) mm	Largeur mm	Hauteur H (mm)	F.E. Entrée (T1) mm	F.E. Sortie (T2) mm	DN raccordement ext.	Nbre d'amorce(s)	Poids (kg) à vide
BI01XAMCH	1	100	240	71	765	670	915	180	250	114	1	98
BI02XAMCH	2	200	711	175	1335	765	1150	180	250	114	1	152
BI04XAMCH	4	400	973	246	2000	765	1150	180	250	114	2	195
BI05XAMCH	5	500	1324	335	2000	1015	1200	230	300	159	2	280
BI06XAMCH	6	600	1827	472	2665	1015	1200	230	300	159	2	342
BI08XAMCH	8	800	2239	584	3330	1015	1200	230	300	159	2	404
BI10XAMCH	10	1000	2562	696	3995	1015	1200	230	300	159	2	463

Options :

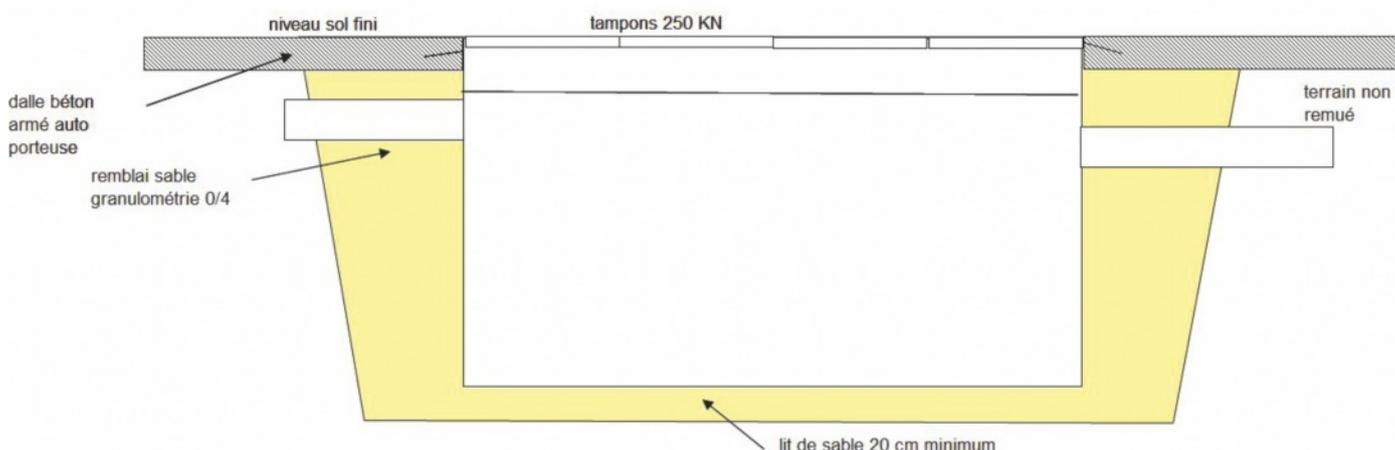
ANG2-3 Alarme de niveau de graisses

SNB/SG Sonde de boues

# Notice de pose des séparateurs de graisses en inox

Pose hors sol ou pose dans terrain horizontal stabilisé non hydromorphe (absence d'eau souterraine)

## Appareils avec tampons



### MANUTENTION :

Les cuves doivent être manutentionnées à l'aide d'élingues chaînes à accrocher sur les anneaux de levage situés aux angles de l'appareil.

- Des élingues chaînes devront être fournies par l'entreprise installatrice.
- Prévoir l'accessibilité des moyens de transport adaptée au lieu d'implantation (accessibilité possible des camions semi-remorque).

### POSE HORS SOL :

Poser l'appareil sur une chape en béton bien de niveau. Raccorder l'entrée et la sortie, l'utilisation de raccords multimatériaux de connexion est conseillée.

Ventilation : voir notice C010

### TERRASSEMENT :

Réaliser une fouille indépendante pour chaque cuve et si besoin, rabattre la nappe d'eau souterraine jusqu'à la fin des travaux de remblaiement de l'appareil.

Les parois de la fouille doivent se situer à environ 50 cm tout autour de la cuve.

Le bas du talutage constituant un merlon de terre doit se situer au moins à 4 m autour de la cuve.

### POSE DE LA CUVE, APPAREILS AVEC TAMPONS

Réaliser un lit de pose en sable de 20 cm minimum, dressé et nivelé en tous sens. Poser ensuite la cuve de niveau et raccorder les canalisations d'entrée et de sortie l'utilisation de raccords multimatériaux de connexion est conseillée.

#### Réalisation du remblai latéral

1. Mise en place d'une couche de 50 cm de sable (granulométrie 0/4) tout autour de la cuve
  2. Remplir la cuve d'eau sur 50 cm de hauteur
- Les compartiments doivent être remplis simultanément
3. Reproduire les phases 1 et 2 jusqu'au niveau de trous d'homme

#### Précautions particulières

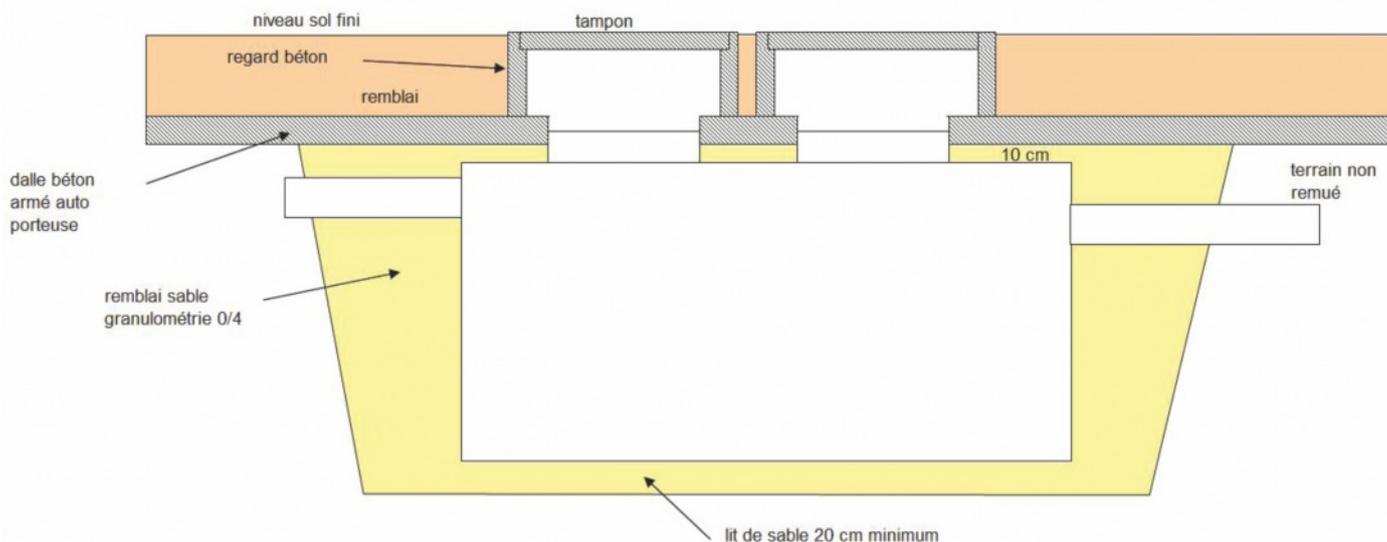
Après réalisation du remblai latéral et après remplissage complet de la fosse, réaliser une dalle en béton armé autoporteuse prenant appui sur le terrain stabilisé et non remué tout autour de fouille dans les cas suivants :

- Si l'appareil est muni de tampons 250 KN
- En cas de surcharge ponctuelle due au passage de véhicules à moins de 4m du bord de la fouille
- En cas de surcharge dues à des conditions climatiques extrêmes

# Notice de pose des séparateurs de graisses en inox

Pose hors sol ou pose dans terrain horizontal stabilisé non hydromorphe (absence d'eau souterraine)

## Appareils avec amorces



### MANUTENTION :

Les cuves doivent être manutentionnées à l'aide d'élingues chaînes à accrocher sur les anneaux de levage situés aux angles de l'appareil.

- Des élingues chaînes devront être fournies par l'entreprise installatrice.
- Prévoir l'accessibilité des moyens de transport adaptée au lieu d'implantation (accessibilité possible des camions semi-remorque).

### TERRASSEMENT :

Attention : L'implantation altimétrique de la cuve doit être calculée de telle manière que la hauteur de la nappe d'eau souterraine ne dépasse pas le niveau de la génératrice supérieure de la cuve.

Réaliser une fouille indépendante pour chaque cuve et si besoin, rabattre la nappe d'eau souterrain jusqu'à la fin des travaux de remblaiement de l'appareil.

Les parois de fouille doivent se situer à environ 50 cm tout autour de la cuve.

Le bas de talutage constituant un merlon de terre doit se situer au moins à 4 m autour de la cuve.

### POSE DE LA CUVE, APPAREILS AVEC AMORCES

Réaliser un lit de pose en sable de 20 cm minimum, dressé et nivelé en tous sens. Poser ensuite la cuve de niveau et raccorder les canalisations d'entrée et de sortie l'utilisation de raccords multimatériaux de connexion est conseillée.

#### Réalisation du remblai latéral

1. Mise en place d'une couche de 50 cm de sable (granulométrie 0/4) tout autour de la cuve
2. Remplir la cuve d'eau sur 50 cm de hauteur  
Les compartiments doivent être remplis simultanément
3. Reproduire les phases 1 et 2 jusqu'au niveau de trous d'homme

#### Précautions particulières

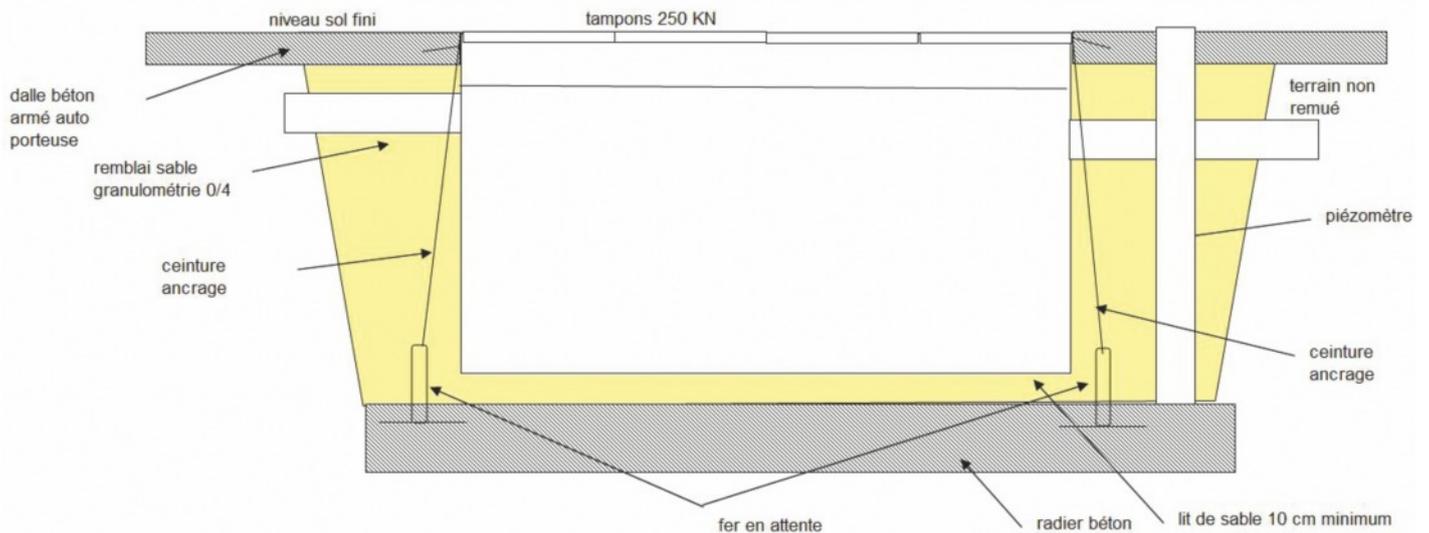
Après réalisation du remblai latéral et après remplissage complet de la fosse, réaliser une dalle en béton armé autoporteur prenant appui sur le terrain stabilisé et non remué tout autour de fouille dans les cas suivants :

- Si l'appareil est muni de tampons 250 KN
- En cas de surcharge ponctuelle due au passage de véhicules à moins de 4m du bord de la fouille
- En cas de surcharge dues à des conditions climatiques extrêmes

# Notice de pose des séparateurs de graisses en inox

Terrain argileux et/ou hydromorphe (présence d'eau souterraine, la nappe ne doit pas dépasser la génératrice supérieure de l'appareil)

## Appareils avec tampons



### MANUTENTION :

Les cuves doivent être entretenues à l'aide d'élingues chaînes à accrocher sur les anneaux de levage situés aux angles de l'appareil.

- Des élingues chaînes devront être fournies par l'entreprise installatrice.
- Prévoir l'accessibilité des moyens de transport adaptés au lieu d'implantation (accessibilité possible des camions semi-remorque).

### TERRASSEMENT :

Attention : L'implantation altimétrique de la cuve doit être calculée de telle manière que la hauteur de la nappe d'eau souterraine ne dépasse pas le niveau de la génératrice supérieure de la cuve.

Réaliser une fouille indépendante pour chaque cuve et si besoin, rabattre la nappe d'eau souterraine jusqu'à la fin des travaux de remblaiement de l'appareil.

Les parois de fouille doivent se situer à environ 50 cm tout autour de la cuve.

Le bas de talutage constituant un merlon de terre doit se situer au moins à 4 m autour de la cuve.

### POSE DE LA CUVE, APPAREILS AVEC TAMPONS

Réaliser un radier en béton armé avec implantation latérale de fers Tor formant une boucle qui seront utilisés pour l'accrochage des ceintures d'ancrage permettant de contrebalancer la poussée d'Archimède. Sur le radier béton, mettre un lit de pose en sable de 10 cm minimum, dressé et nivelé en tous sens. Poser ensuite la cuve de niveau et raccorder les canalisations l'entrée et de sortie, utilisation de raccords multimatériaux conseillée.

Mise en place du piézomètre  $\varnothing$  315 mm minimum, qui sera fermé à son extrémité inférieure par une chaussette géotextile (permet de contrôler le niveau d'eau autour de la cuve lors des vidanges).

#### Réalisation du remblai latéral

1. Mise en place d'une couche de 50 cm de sable (granulométrie 0/4) tout autour de la cuve
2. Remplir la cuve d'eau sur 50 cm de hauteur. Les compartiments doivent être remplis simultanément
3. Reproduire les phases 1 et 2 jusqu'au niveau de trous d'homme

#### Précautions particulières

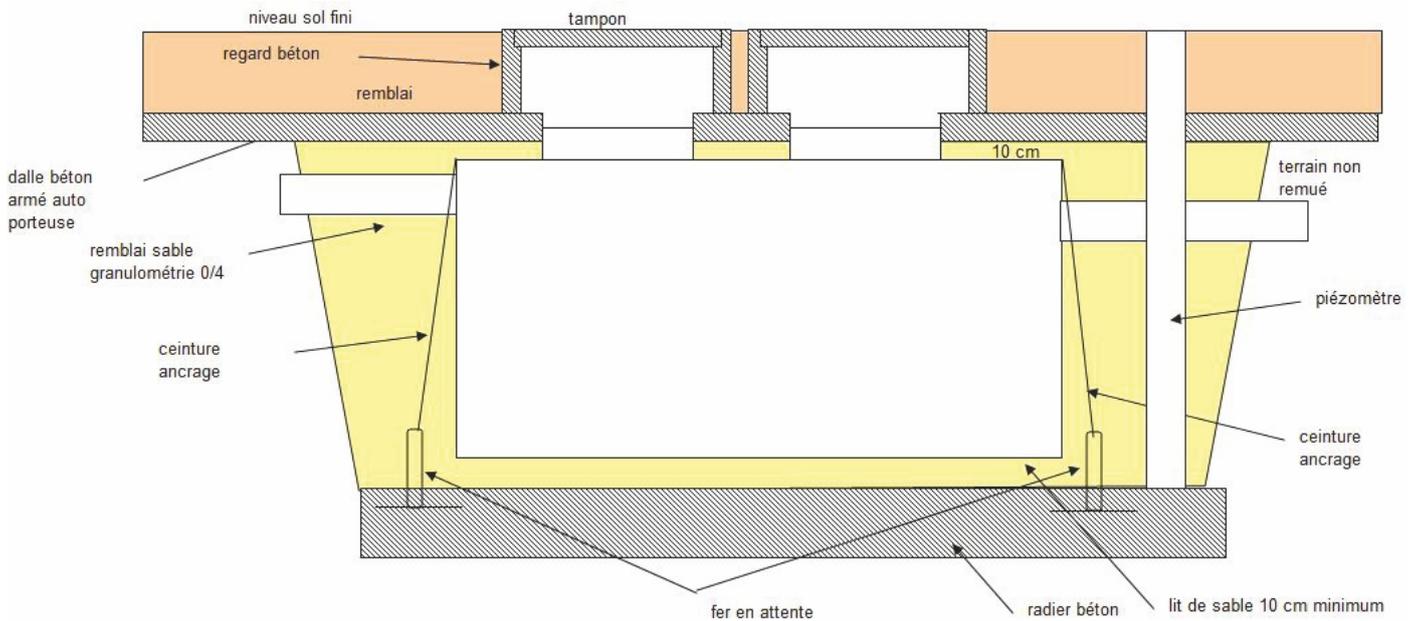
Après réalisation du remblai latéral et après remplissage complet de la fosse, réaliser une dalle en béton armé autoportante prenant appui sur le terrain stabilisé et non remué tout autour de fouille dans les cas suivants :

- Si l'appareil est muni de tampons 250 KN
- En cas de surcharge ponctuelle due au passage de véhicules à moins de 4m du bord de la fouille
- En cas de surcharge dues à des conditions climatiques extrêmes

# Notice de pose des séparateurs de graisses en inox

Terrain argileux et/ou hydromorphe (présence d'eau souterraine, la nappe ne doit pas dépasser la génératrice supérieure de l'appareil)

## Appareils avec amorces



### MANUTENTION :

Les cuves doivent être manutentionnées à l'aide d'élingues chaînes à accrocher sur les anneaux de levage situés aux angles de l'appareil.

- Des élingues chaînes devront être fournies par l'entreprise installatrice.
- Prévoir l'accessibilité des moyens de transport adaptée au lieu d'implantation (accessibilité possible des camions semi-remorque).

### TERRASSEMENT :

Attention : L'implantation altimétrique de la cuve doit être calculée de telle manière que la hauteur de la nappe d'eau souterraine ne dépasse pas le niveau de la génératrice supérieure de la cuve.

Réaliser une fouille indépendante pour chaque cuve et si besoin, rabattre la nappe d'eau souterraine jusqu'à la fin des travaux de remblaiement de l'appareil.

Les parois de fouille doivent se situer à environ 50 cm tout autour de la cuve.

Le bas de talutage constituant un merlon de terre doit se situer au moins à 4 m autour de la cuve.

### POSE DE LA CUVE, APPAREILS AVEC TAMPONS

Réaliser un radier en béton armé avec implantation latérale de fers Tor formant une boucle qui seront utilisés pour l'accrochage des ceintures d'ancrage permettant de contrebalancer la poussée d'Archimède. Sur le radier béton, mettre un lit de pose en sable de 10 cm minimum, dressé et nivelé en tous sens. Poser ensuite la cuve de niveau et raccorder les canalisations l'entrée et de sortie, utilisation de raccords multimatériaux conseillée.

Mise en place du piézomètre Ø 315 mm minimum, qui sera fermé à son extrémité inférieure par une chaussette géotextile (permet de contrôler le niveau d'eau autour de la cuve lors des vidanges).

#### Réalisation du remblai latéral

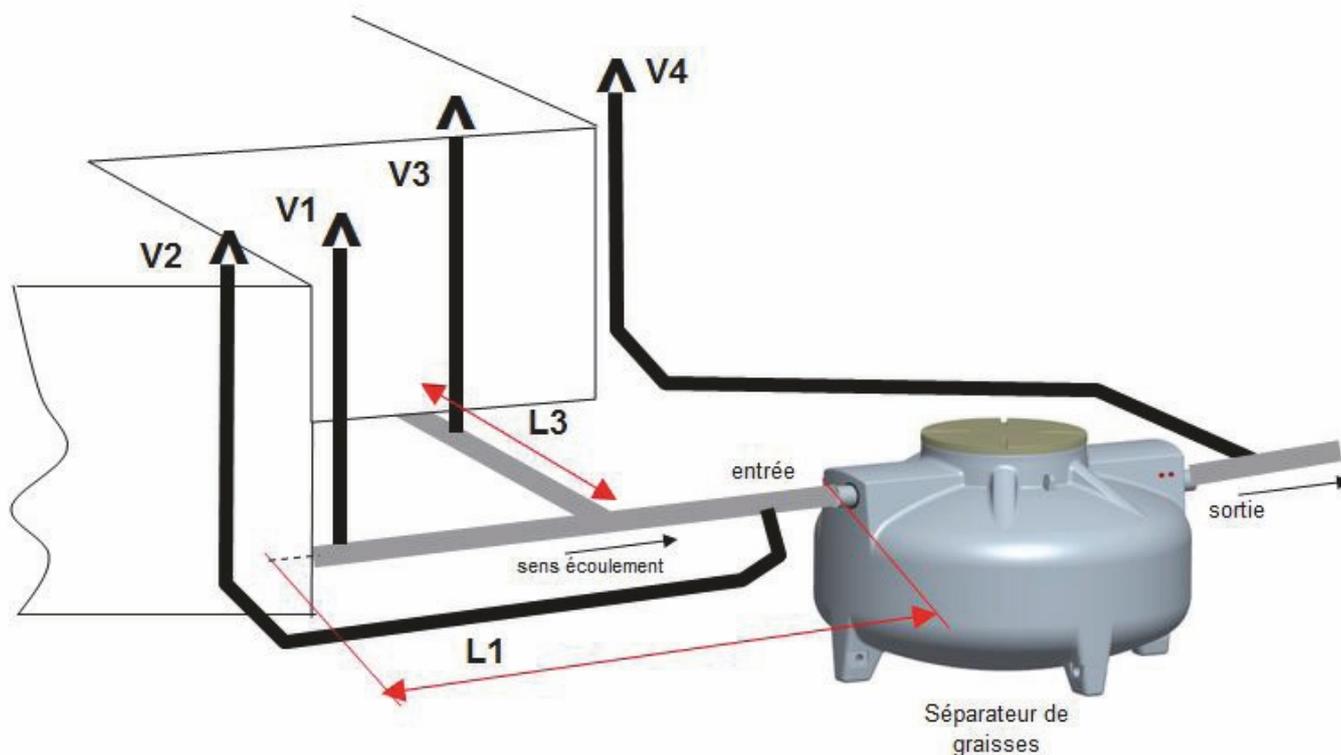
1. Mise en place d'une couche de 50 cm de sable (granulométrie 0/4) tout autour de la cuve
2. Remplir la cuve d'eau sur 50 cm de hauteur
3. Reproduire les phases 1 et 2 jusqu'au niveau de trous d'homme

#### Précautions particulières

Après réalisation du remblai latéral et après remplissage complet de la fosse, réaliser une dalle en béton armé autoporteuse prenant appui sur le terrain stabilisé et non remué tout autour de fouille dans les cas suivants :

- Si l'appareil est muni de tampons 250 KN
- En cas de surcharge ponctuelle due au passage de véhicules à moins de 4m du bord de la fouille
- En cas de surcharge dues à des conditions climatiques extrêmes

## Ventilation pour un séparateur de graisses suivant la norme EN1825-2



**Selon la norme EN 1825-2 :**

Si L1 est inférieur à 10 ml, raccorder la ventilation V1 en toiture.

Si L1 est supérieur à 10 ml, raccorder la ventilation V1 et la ventilation V2 ( piquage au plus près du séparateur) en toiture.

Toutes les conduites raméables de longueur supérieur à 5ml doivent être ventilées , donc si L3 est supérieur à 5ml, raccorder la ventilation V3 en toiture.

La conduite aval du séparateur doit être également raccordée en toiture ( V4).



**OBIO ENVIRONNEMENT**

621 Allée des mésanges - 77190 Dammarie-les-Lys  
info@obio-environnement.com  
01 64 79 14 22